

Colloque « L'entreprise de demain » de la Fédération  
des chambres de commerce du Québec

**« DES RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS  
ÉVOLUÉS POUR ASSURER L'AVENIR DU  
QUÉBEC »**

**Allocution de Pierre Karl Péladeau**

Président et chef de la direction

Quebecor inc.

**La version prononcée fait foi**

Montréal, le 22 octobre 2009

Chers amis, bonjour,

C'est un honneur pour moi d'être ici parmi vous aujourd'hui pour vous entretenir de l'avenir du Québec.

Rien de moins puisque, tout comme à l'époque de mon père, nous avons toujours privilégié les défis de taille chez Quebecor.

Mais avant, laissez-moi vous parler un peu du passé de l'humanité. Je m'étais toujours dit que mes études de philosophie allaient servir un jour. Attachez vos tuques. C'est aujourd'hui que ça se passe.

De tous temps, les innovations dans les infrastructures de transport ont transformé nos vies et celles de nos collectivités. Pour transporter des troupes, des ressources ou de l'information, le génie humain a mis au point des moyens toujours plus sophistiqués pour arriver à ses fins.

Chaque fois, des révolutions s'en sont suivies qui nous ont fait faire des bonds de géant, ont refaçoné notre environnement et ont permis de poursuivre les objectifs de l'homme avec un grand H, c'est-à-dire obtenir toujours davantage de liberté.

Sans un solide réseau routier et un réseau d'aqueducs non moins solide, l'empire romain n'aurait pu acquérir l'envergure qu'on lui a connue.

L'imprimerie a donné le coup d'envoi à la démocratisation du savoir et à sa dissémination en masse. Le transport des idées venait de prendre une dimension complètement inédite.

Près de quatre cents ans plus tard, la mise en place de réseaux ferroviaires, rendue possible par l'invention de la machine à vapeur, donnera le coup d'envoi à la révolution industrielle, qui refaçonnera nos villes et notre rapport au travail.

Télégraphe, téléphone, communication sans fil, télévision, informatique, infrastructures autoroutières et aéroportuaires, toutes ces innovations technologiques ont exigé, et à grands frais, la mise en place de réseaux intégrés. Toutes ces innovations ont transformé nos vies.

Ces innovations ont toutes ceci en commun qu'elles ont enrichi l'idée que nous nous faisons des infrastructures nécessaires à l'épanouissement des collectivités.

Notre existence et notre avenir sont passés et passeront toujours par des investissements massifs dans nos infrastructures.

Et toutes les infrastructures !

Un investissement massif dans les infrastructures classiques et traditionnelles, oui, bien sûr. La réfection de nos chemins de fer, de nos autoroutes ou de nos aqueducs demeure bien évidemment d'actualité.

Mais l'entretien et l'expansion de ces équipements plus traditionnels, s'ils sont absolument nécessaires, ne suffisent plus aujourd'hui à rendre notre société plus compétitive à l'échelle mondiale.

Ils ne sont plus uniquement et exclusivement garants de notre évolution et de notre prospérité.

L'avenir est ailleurs.

Dans une économie qui se définit toujours davantage par le savoir, la rapidité de traitement et d'exécution est devenue une considération primordiale.

Le nerf de la guerre désormais, c'est la mise en place de réseaux évolués de télécommunications capables de répondre aux besoins de plus en plus nombreux pour satisfaire les attributs de cette économie.

De la même façon que le réseau de chemin de fer a mis la table pour la révolution industrielle au XIXe siècle, les infrastructures de pointe en télécommunications sont au XXIe siècle le fer de lance de la révolution économique.

Notre croissance et le maintien de notre niveau de vie comme société dépendent de notre capacité à mettre en place un cadre technologique propice à l'innovation et à son déploiement dans tous les secteurs d'activités économiques.

Partout dans le monde, les investissements dans les infrastructures de télécommunications de nouvelle génération ont été au cœur des initiatives nécessaires afin de maintenir un leadership économique.

Les pouvoirs publics doivent s'engager fermement vers cette nécessité, pour le bénéfice de la collectivité, en ayant le courage de combattre les intérêts particuliers qui se dressent devant eux et qui n'ont comme objectifs que de protéger les privilèges dont ils sont les titulaires.

A cet égard, je tiens à féliciter le gouvernement fédéral d'avoir eu la clairvoyance de mettre en place un mécanisme permettant d'assurer aux Canadiens et aux Québécois qu'ils puissent bénéficier d'un nouvel environnement concurrentiel dans le domaine des communications sans fil.

Je vous le dis tout de suite, fermement et carrément : toute forme de monopole est néfaste à quelque société que ce soit parce qu'il freine ou, dans certains cas, bloque tout simplement, tout développement tendant vers la qualité et la satisfaction des citoyens.

Monopole sous toutes ses formes, incluant évidemment l'oligopole, plus particulièrement, vous me voyez venir, celui des opérateurs sans fil qui sévit au pays et qui nous cause des torts considérables.

Imaginez-vous. Sans rire et à coup de millions de dollars en dépenses de lobbying, ces sociétés ont tenté de faire croire aux Canadiens que ce pays bénéficiait de conditions concurrentielles alors que nous avons été à même de pouvoir constater, nombreux rapports d'organisation internationales à l'appui, notamment de l'OCDE, que le taux de pénétration du sans fil au Canada est l'un des plus bas en occident, que les prix payés par les citoyens et les entreprises figurent parmi les plus élevés, mais, aussi et surtout, que les Canadiens et les Québécois ne sont toujours pas en mesure de bénéficier de services et de produits que procurent les technologies sans fil de nouvelle génération, pourtant disponibles ailleurs dans le monde.

Payez-vous vos billets de spectacles par cellulaire ? Payez-vous vos contraventions à l'aide de votre cellulaire ? La réponse, évidemment, c'est non !

Combien de Québécois peuvent regarder la télévision ou écouter la radio de leur téléphone portable ? Très peu.

Seulement 56 % des adultes du Québec possèdent un téléphone sans fil et parmi eux 29 % l'utilisent pour accéder au Web. C'est famélique comparés aux taux observés dans des économies semblables à la nôtre.

Prenons l'exemple du commerce électronique, une des multiples fonctions qu'offrent les réseaux de télécommunications de dernière génération. La gestion de leurs services bancaires est l'activité transactionnelle à laquelle les Québécois s'adonnent le plus sur Internet, à raison de 43%. Ils paient leurs factures, impriment leurs relevés bancaires, procèdent à des virements ou des transferts de fonds. Si on se compare à ce qui se fait ailleurs en termes de commerce électronique, c'est peu. Mais pire encore, les acheteurs en ligne adultes ne représentent que 22 % de notre population.

Prenons un autre exemple courant partout dans les pays industrialisés : le gouvernement en ligne ou encore le e-gouvernement. Les Québécois sont encore peu nombreux à fréquenter les sites gouvernementaux. En 2008, 31 % des adultes québécois ont visité un site du gouvernement du Québec.

Dans ces conditions, la nécessité de prendre un virage technologique m'apparaît plus qu'évidente. Pour négocier ce virage, il faut disposer de réseaux de télécommunications évolués que nous contrôlons et sur lesquels nous pouvons expérimenter.

Cette situation est d'autant plus surprenante que partout, en occident et ailleurs, les efforts déployés par les pouvoirs publics en matière d'investissements dans les réseaux évolués de télécommunications sont considérables.

Quand on sait que la Commission européenne, indépendamment des initiatives de ses états membres, réserve, pour 2009-2010, vingt milliards d'Euros aux infrastructures de télécommunications; que les États-Unis prévoient quant à eux investir 180 milliards de dollars US en deux ans dans ces mêmes infrastructures, on peut certainement se demander si les sommes consenties par le Canada sont adéquates.

À titre d'exemple, la France et la Grande-Bretagne consacreront des sommes trois fois plus importantes à la mise à niveau de leurs infrastructures de télécommunications, sur des territoires beaucoup moins vastes et beaucoup plus densément peuplés que le nôtre. Face à un effort canadien aussi modeste, on peut se demander si on saisit bien les enjeux en haut lieu.

On pourrait s'attendre à ce que nous réclamions des sommes considérables pour nous engager dans cette dynamique.

Et bien, croyez-le ou non, je ne suis pas ici pour réclamer des deniers publics à être assumés par les contribuables, mais plutôt afin de requérir une action déterminante qui nous permettrait de réaliser le développement auquel les Canadiens et les Québécois ont droit pour assurer une infrastructure d'avenir à nos réseaux de télécommunications.

En effet, après avoir fait bénéficier l'État de plus de 4 milliards de dollars résultant de l'enchère de spectre 3G qui s'est tenue l'année dernière, alors que la plupart des experts prévoient plutôt un maigre 1.5 milliard de dollars, nous voici maintenant subissant les affres

des lourdeurs de l'appareil administratif, lesquelles s'avèrent un sérieux frein au déploiement des infrastructures de dernière génération.

Transiger avec certains des organismes de l'État prend parfois l'allure d'une course à obstacles.

On s'y bute trop souvent à une culture de l'adversité et de la bureaucratie, là où on devrait plutôt trouver des catalyseurs et des facilitateurs. Il est bien difficile de procéder au déploiement rapide des infrastructures nécessaires quand on doit sans cesse rédiger plaidoyer après plaidoyer et les défendre ad nauseam devant des serviteurs de l'État qui se campent dans leurs procédures et n'osent innover ou prendre position.

Les Canadiens méritent mieux; ils sont en droit de s'attendre à ce que les pouvoirs publics s'organisent pour faciliter l'implantation rapide de réseaux de télécommunications évolués.

C'est à se demander si le modus operandi des monopoles n'a pas infiltré l'appareil d'État pour perpétuer ses privilèges.

Et pourtant, le parcours de Vidéotron au cours des dernières années devrait pouvoir témoigner de l'apport fait à la collectivité en privilégiant les intérêts des citoyens et en contribuant au développement économique.

Rachetée en 2000, alors que l'entreprise avait opéré depuis ses débuts sous la protection d'un monopole dont tous se plaignaient en raison d'un service à la clientèle ou bien moribond ou bien carrément inexistant, Quebecor, avec le concours de la Caisse de Dépôt et Placement du Québec, a insufflé à Vidéotron un nouveau rythme ainsi qu'une contribution plurielle au bénéfice de notre appareil économique.

Alors un câblodistributeur analogique dont les seuls produits offerts étaient ce qu'on appelle la base ou l'étage, l'entreprise s'est réorientée en introduisant de nouvelles technologies et en investissant massivement dans son service à la clientèle, érigeant le respect envers le client comme l'un des facteurs de différenciation les plus importants.

Ce fut l'introduction de la distribution numérique permettant au client de choisir ce qu'il veut et de ne payer que pour ce qu'il choisit.

Ce fut le déploiement d'une infrastructure d'accès Internet des plus robustes et performantes avec notamment la mise en opération d'un service permettant des vitesses de 30 et de 50 Mbits/s, que l'on appelle TGV 30 et TGV 50, et qui couvrira l'ensemble de notre réseau d'ici quelques mois, une première en Amérique du Nord.

Ce fut aussi l'occasion de ravir en seulement 4 ans, grâce à la technologie I.P., plus de 950,000 clients en téléphonie filaire, un secteur où les monopoles régnaient en maîtres et où le client n'était que quantité négligeable. Il s'agit d'une performance inégalée par quelque opérateur de télécommunications que ce soit en occident.

Et surtout, les citoyens ont pu véritablement pour la première fois se réjouir d'une baisse du prix d'abonnement, sans compter une réduction de 50 % des frais d'interurbain.

De plus, grâce à l'introduction de nouvelles technologies comme la vidéo sur demande, les clients peuvent maintenant avoir accès quand ils le veulent à une programmation de plus en plus riche.

Les services sans fil évolués que nous offrirons en 2010 permettront aussi à nos clients d'avoir accès à tous ces contenus et à bien d'autres, dorénavant quand et où ils le voudront.

La barrière du temps et de la vitesse est maintenant levée : les contraintes de lieu et d'espace ne seront plus un frein ou un blocage pour s'informer, se divertir, échanger, commercer et se livrer à tant d'autres activités qui caractérisent le genre humain.

Puisque je vous parle de Vidéotron depuis plusieurs minutes maintenant, permettez-moi de revenir sur cette transaction qui avait fait couler beaucoup d'encre à l'époque.

Il est probablement facile, pour ne pas dire simpliste, de ne s'arrêter que sur l'aspect purement financier et à court terme d'une transaction, comme beaucoup de commentateurs l'ont fait.

Ne sommes-nous pas obligés maintenant de considérer les retombées de toute nature qui résultent de transactions de cette envergure ?

Aux retombées économiques pures et simples, ne devons-nous pas également ajouter celles qui touchent la satisfaction des citoyens, l'accès à la technologie, l'émulation concurrentielle, le développement de nos activités culturelles, la création d'emplois de haut niveau et les investissements massifs en immobilisations ?

Ce sont tous ces éléments que l'on retrouve, et bien d'autres, dans le succès de Vidéotron et de Quebecor Media depuis quelques années.

Le rachat de Vidéotron par Rogers aurait entraîné une réduction significative des effectifs au Québec, comme cela s'est produit avec le rapatriement des activités de Fido/Microcell à Toronto, ce qui est normal.

Nous n'aurions pas assisté à la création de milliers d'emplois en haute technologie, comme Vidéotron en a créé depuis plusieurs années, des emplois rénumérateurs qui permettent à des citoyens/contribuables de participer au financement de nos systèmes de santé et d'éducation par les impôts importants qu'ils paient.

Nous n'aurions probablement pas non plus bénéficié d'investissements de plus de 2 milliards de dollars comme ceux effectués par Vidéotron au cours des 5 dernières années.

Nous n'aurions pu bénéficier de contributions aussi efficaces au développement des industries culturelles qui font du Québec une société distincte.

Les nombreuses œuvres caritatives dans lesquelles Quebecor Media s'implique n'auraient pu bénéficier du soutien qui accompagne la localisation de sièges sociaux au Québec.

Et tant d'autres éléments. Notamment l'arrivée d'un véritable concurrent dans le secteur de la communication sans fil au Québec, l'introduction de nouvelles technologies qui permettront la création de 1,000 nouveaux emplois au cours des années à venir et qui participeront à des investissements de plus de 2 milliards de dollars au cours des 3 prochaines années.

Il nous faut donc mettre tous ces éléments dans la balance pour être en mesure de bien apprécier les choix que doit faire une collectivité pour maintenir un niveau de vie auquel elle est en droit de s'attendre plutôt que de compter sur les autres pour pourvoir à son développement.

Notre prospérité dépend de l'accroissement de la productivité que permettront les réseaux de télécommunications évolués.

Depuis quelques années, et à juste titre, nous entendons parler du manque de productivité au Québec, un problème que plusieurs déplorent, et j'en suis.

Évidemment, cette situation ne s'apprécie que dans un contexte comparatif. Certes, nous devons déployer davantage d'efforts et revaloriser le travail. Mais aussi, et surtout, parce que les échanges économiques se sont mondialisés, excusez cette vérité de La Palice, nous devons comme collectivité nous donner les meilleurs outils et les dernières technologies afin d'être avantagés dans un contexte globalisé. Même les centrales syndicales et leurs leaders s'entendent avec nous sur cette équation.

Alors, voilà les raisons pour lesquelles nous nous dépensons afin de pouvoir nous assurer de l'un des outils essentiels pour nous permettre de maintenir et même de dépasser les standards internationaux en matière de structures de télécommunications. C'est à ce prix que nous devons consentir pour maintenir notre qualité de vie, une valeur largement partagée par l'ensemble de la population québécoise.

Nous devons également assumer le choix d'investir dans des métiers d'avenir, tout en nous assurant que notre main d'œuvre dans des industries et des services en perte de vitesse soit réorientée vers des créneaux d'avenir.

En ce qui nous concerne chez Quebecor, la place enviable de Vidéotron dans le domaine des télécommunications nous positionne favorablement face au virage numérique via des appareils nomades. C'est là un remarquable atout pour le saut dans la "nouvelle économie". Notre nouveau défi, c'est le multimédia mobile.

Nous devons viser la pôle position, rien de moins. Et chez Quebecor, c'est bel et bien cette position que nos équipes visent, tous les jours, en faisant preuve de créativité et d'innovation.

Nous récoltons aujourd'hui les fruits de ce que nous avons semé depuis la fin des années 90. C'est à ce moment que nous avons entrepris de nous tourner vers la modernité grâce à la convergence qui allie la force de nos médias et de nos contenus avec la puissance des nouveaux canaux de distribution qui émergeaient de l'ébullition numérique.

C'est dans cet esprit également que nous avons investi dans nos activités sur le Web et entrepris de nous redéfinir en fonction de services et d'initiatives en ligne, de communautés en réseau et de médias sociaux. Nous avons choisi de créer sur le Web des espaces de liberté et de création permettant au citoyen de vivre toutes les expériences.

Entre autres initiatives, nous avons notamment lancé le réseau Canoe.ca qui regroupe des portails d'information et de services, qui attire deux fois plus de visiteurs uniques que son plus proche concurrent au Québec et qui se classe également au premier rang au Canada. Nous avons aussi mis en ligne Canoe.tv qui s'est rapidement imposé comme le premier webdiffuseur canadien.

Dans le domaine de la musique, du livre et des DVD, nous avons lancé, il y a de cela 10 ans, le site de commerce électronique Archambault.ca, le magasin culturel virtuel francophone le plus important au Canada, le site Zik.ca, le premier site internet francophone de téléchargement de musique en ligne en Amérique du Nord et, récemment, le site Jelis.ca, un site de téléchargement de livres numériques francophones, la première plateforme de ce genre sur le continent.

Le résultat, c'est que nous avons aujourd'hui un modèle d'affaires solide qui se redéfinit de façon constante de façon à être en phase avec la révolution technologique en cours.

Pour Quebecor Media, la communication sans-fil deviendra une nouvelle fenêtre de diffusion de contenus d'information et de divertissement au Québec et au Canada.

Toute cette richesse de contenus sera désormais à portée de main, où que vous soyez, quand vous le voudrez.

Au-delà de Quebecor Media, les industries de la culture, la santé, le tourisme et la recherche ont tout à gagner de l'infrastructure que nous bâtissons. Elle sera un atout certain dans leur conquête de l'univers numérique.

La migration de la jeune génération vers de nouvelles plateformes a exercé beaucoup de pression sur certains producteurs de contenus. Nous leur offrirons désormais le moyen de rejoindre à nouveau ces clientèles en déclinant leurs produits sur des plateformes mobiles.

Pour créer de la richesse et supporter nos projets sociaux, la culture et nos artistes, il nous faut faire des profits. C'est aussi simple que ça.

Pour faire des profits, créer des emplois et remplir les coffres de l'état, nous devons rejoindre les consommateurs là où ils sont.

Notre réseau de communication sans fil évolué est un grand projet québécois, un chantier ambitieux qui stimule l'ensemble de notre économie. Il offre une occasion de croissance à toutes les entreprises.

Au cours des dernières années, de nombreux observateurs ont déploré la pauvreté de l'offre faite aux Québécois dans le domaine des télécommunications.

Je suis particulièrement fier que nous nous apprêtions une fois de plus à dynamiser un marché jusqu'ici en déficit chronique de concurrence et d'esprit d'innovation.

Et je suis plus fier encore de contribuer du même coup à l'amélioration de nos infrastructures collectives. Au bout du compte, nous en sortons tous gagnants.

Nous ne devons jamais oublier qu'un environnement véritablement concurrentiel est la condition essentielle à l'émergence d'une culture de l'innovation. La ligne est bien mince entre confort et sclérose. Le progrès, le vrai progrès lui, ne se repose jamais.

Il est de notre devoir de mettre en place les conditions technologiques gagnantes sans lesquelles l'excellence demeurera à jamais hors d'atteinte. Nous devons ériger une infrastructure robuste, une infrastructure dont nous contrôlerons les leviers, afin d'assurer notre prospérité et notre croissance, tant sur les plans économique et culturel que social.

Sur ce, permettez-moi de souhaiter à la Fédération des chambres de commerce du Québec le plus joyeux des centenaires et je lui souhaite d'être là pour les siècles à venir.

Merci.